

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4206

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association AS Montchat pour l'organisation de la soirée de gala du 50e anniversaire de l'association - Signature d'une convention mixte

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 NOVEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN, Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAINE (pouvoir à M. LEVY), M. HAVARD, Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4206 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION AS MONTCHAT POUR L'ORGANISATION DE LA SOIREE DE GALA DU 50E ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION - SIGNATURE D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 novembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En mai 1968, la création de l'association « Association Sportive de Montchat » sous l'impulsion de son président fondateur, Monsieur Kesisian, répondait à une forte demande dans le quartier de Montchat (3^{ème} arrondissement).

L'association sportive de Montchat est aujourd'hui un des clubs à l'effectif le plus élevé de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et est affilié à la Fédération Française de Football.

Au titre de la saison sportive 2017-2018, il comptait 890 licenciés, dont plus de 600 de moins de 18 ans. 47 équipes étaient engagées dans divers championnats, dont 41 dans les catégories de jeunes. Le club s'appuie sur près de 80 dirigeants et éducateurs, dont cinq salariés.

L'Association organise un important tournoi de jeunes chaque année, met en place des stages lors des vacances scolaires, et coordonne différentes manifestations festives. Son rôle social dans le quartier de Montchat est indéniable.

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, l'A.S. Montchat organise une soirée de gala le 19 octobre 2018. Près de 400 personnes sont attendues à cet évènement pour un repas suivi d'un bal avec orchestre.

L'A.S. Montchat a formulé le souhait de pouvoir obtenir une aide financière pour organiser au mieux cette fête du cinquantenaire.

Les devis présentés s'élèvent à environ 12 000 euros.

Au vu de l'importance historique de l'association, et compte-tenu de l'intérêt de ce club dans le développement de la pratique sportive des jeunes du quartier, je souhaite lui apporter notre soutien en lui accordant une participation financière municipale de 3 000 euros.

C'est la raison pour laquelle je vous propose de signer une convention mixte avec cette association.

Par délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018, une subvention de fonctionnement de 48 000 euros lui a été allouée au titre de la saison sportive 2017/2018.

Vu ladite convention ;

Vu la délibération n° 2018/3630 du 29 janvier 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 3 000 euros est allouée à l'association sportive Montchat pour l'organisation de la soirée de gala de son cinquantième anniversaire, le 19 octobre 2018.
- 2- La convention mixte établie entre la Ville de Lyon et l'A.S. Montchat, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT